



Edouard FRITCH
Jean-Paul TUAIIVA
Députés

Papeete, le 20 mars 2014

Monsieur le Haut-Commissaire,

A leur demande, nous avons reçu, ce jour, les personnels grévistes des communes pour les entendre sur le fond de leurs revendications et voir les possibilités d'une solution convaincante et satisfaisante pour tous.

Nous avons trouvé des gens témoignant d'un grand sens de leurs responsabilités mais également déterminés à faire prévaloir par la négociation, ce qu'ils estiment être leur bon droit, ceci dans des délais brefs eu égard à l'ancienneté des problèmes.

Il nous semble que les responsabilités dans cette situation d'impasse est partagée et ancienne. Il nous semble également que les voies du dialogue peuvent être renouées avec la bonne volonté de tous, dans de brefs délais, si pour autant vous consentiez :

- a) à suspendre les effets de vos actes cristallisant la colère des grévistes ;
- b) à ouvrir, au stade de vos techniciens, dans la discréction imposée par votre période de réserve, des discussions sur une identification des problèmes à résoudre, un calendrier et une méthodologie de travail permettant la résorption des sources du conflit.

En contrepartie, les grévistes devraient s'engager à reprendre leurs activités et notamment à garantir le bon déroulement des opérations électorales à venir.

Bien évidemment, en tant que les parties au conflit le souhaiteront, nous sommes disposés à étudier avec vous toutes actions complémentaires pouvant requérir notre intervention.

Les futurs maires auront pour responsabilité de clore dans la concorde ce conflit, afin de garantir le retour de la qualité du service public. D'ores et déjà, nous les incitons à considérer ce dossier comme prioritaire et à avoir sur ces questions une vision nouvelle et apaisante pour tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Paul TUAIVA

Edouard FRITCH

***Monsieur le Haut-Commissaire de la République
en Polynésie française***

PAPEETE